

L'Agora des responsables de flottes automobiles s'exporte en Rhône-Alpes

ARFA Rhône-Alpes, première! Les membres de la nouvelle antenne rhônalpine de l'Agora des responsables de flottes automobiles ont tenu leur première réunion le jeudi 20 janvier sur le thème « Le salarié et son permis de conduire : quelle frontière entre sa responsabilité et celle de son employeur ? »

Animée par Jean-Marc Bret, un avocat lyonnais, cette première soirée a réuni 23 participants, dont la moitié de gestionnaires de parc. L'autre moitié étant constituée de représentants de BMW France, de Mercedes-Benz Entreprises, d'ING Car Lease et de Carglass, les partenaires de l'Agora Rhône-Alpes. Cette rencontre sera suivie d'au moins

cinq autres dîners-débats dans l'année, planifiés le 17 mars, le 12 mai, le 16 juin, le 15 septembre et le 17 novembre.

L'opportunité est donc désormais offerte aux responsables de flottes auto basés en Rhône-Alpes de partager leurs expériences professionnelles et d'échanger sur des thématiques propres à leur région. Ce club est ouvert aux gestionnaires de parc du secteur privé et des administrations, à l'instar de l'ARFA national, à la différence près que les conditions d'adhésion se veulent moins restrictives. Le seuil de 250 véhicules exigé pour intégrer l'ARFA national a été ramené à une centaine afin de ne pas trop limiter le nombre d'adhérents. « *Le club de Lyon pourra ainsi compter 30 à 40 membres sans problème*

d'ici à la fin de l'année », estime Hugues Hamelin, directeur transport et flotte de Wolseley, par ailleurs membre du comité de pilotage de l'Agora Rhône-Alpes en compagnie de Guillaume Langrand, manager des services généraux de Sika France, et de Renaud Pingault, responsable achats SG et Car Fleet de Sanofi Pasteur MSD.

Les gestionnaires de flotte souhaitant rejoindre l'ARFA Rhône-Alpes sont invités à se rendre sur www.agoraflotteautora.com, où une présentation du club les attend, ainsi que toutes les formalités d'adhésion. *L'Automobile & L'Entreprise* en est le partenaire média. Chaque membre bénéficie d'un abonnement au magazine à un tarif très préférentiel. ●